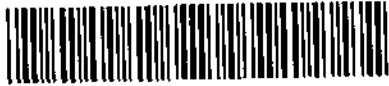
**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



09071761

Tribunal de Commerce de Tournai
Déposé au Greffe le

12 MAI 2009

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/05/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 429.412.763

Dénomination

(en entier) : **Aux Chênes de Mambré**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Rue Albert, 33 7540 Kain

Objet de l'acte : **Décision de l'assemblée générale (Cessation de fonction d'un administrateur).**

Lors de l'assemblée générale de l'association, tenue au siège social le 28 mars 2009 et valablement constituée, à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, l'assemblée a pris acte de la démission en qualité de membre et d'administrateur de Raymond Leplae, né à Rollegem le 11.01.1932, domicilié à 7542 Mont-saint-Aubert, rue Géo Libbrecht, 8.

Le conseil d'administration s'est réuni immédiatement et a désigné en son sein en qualité de président du conseil d'administration en remplacement de Raymond Leplae, démissionnaire, David Dermaux, né à Mouscron, le 13.08.1973, domicilié à 7543 Mourcourt, Vieux Comté, 2.

(Sé) Alain Gaillet, secrétaire.

(Sé) Francis Dermaux, président de séance.

Extrait certifié exact.

Pour l'ASBL,

Francis Dermaux, administrateur chargé de la représentation générale de l'association.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature